

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022**  
**RIUNIONE DI I 29 E 30 DI SITTEMBRE DI 2022**

**2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022**  
**REUNION DES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2022**

2022 / O2/060

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT A LA QUESTION DEPOSEE  
PAR MADAME PAOLA MOSCA AU NOM DU GROUPE FA POPULU  
INSEME**

**Objet : Développement et préservation patrimoniale**

Je vais revenir une nouvelle fois sur l'affaire de la destruction de l'ancien pont de Casaluna et intégrer aussi, comme vous m'y invitez à travers votre question, ce choix douloureux mais indispensable dans le rappel de notre vision patrimoniale d'ensemble.

Un mot sur l'ancien pont de Casaluna, il n'avait pas fait l'objet d'un quelconque classement, mais indépendamment de cela il y avait un attachement affectif et historique, fort, et dès lors, pour moi, sa valeur patrimoniale était incontestable et il fallait le protéger au même titre que s'il avait été classé.

Ce pont a été répertorié par le plan Terrier dressé à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Il a probablement été édifié durant la période génoise au 17<sup>ème</sup> siècle et a fait ensuite l'objet de plusieurs opérations notamment aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

Cet ouvrage d'art a fait l'objet d'une destruction partielle lors de la grande crue du 24 novembre 2016. L'impératif était de reconstruire ce pont puisque c'est une des principales voies d'accès à la Pieve de Vallerustie.

Le premier choix qui a été fait était celui d'envisager la reconstruction en se servant des vestiges de l'ancien pont, choix naturel ; cette option a été interdite formellement par l'ensemble des experts que j'ai sollicités, non seulement les services des routes mais également les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Je vous rappelle simplement une donnée de base : l'ancien pont laissait passer un volume estimé à 275 m<sup>3</sup> par seconde ; or, la crue centennale de la Casaluna est évaluée par la DDTM à 640 m<sup>3</sup> par seconde, soit trois fois la capacité de l'ancien pont ! Il était donc strictement impossible de reconstruire à partir de l'ancien pont, première option.

Deuxième option, pouvait-on construire un nouveau pont en conservant les vestiges ? Cette deuxième option a été formellement interdite par l'ensemble des avis autorisés que j'ai recueillis, non seulement auprès des services de la CdC mais également auprès de la DDTM et des tiers experts.

Le seul endroit pour construire un nouveau pont se situe en amont de l'ancien pont. Maintenir les vestiges et les arches à proximité immédiate aurait conduit à un risque majeur de destruction des anciens vestiges et de dommages graves sur le nouveau pont !

Faire ce choix aurait été un choix dangereux. Les mêmes qui me critiquent aujourd'hui pour avoir pris, in fine, la décision de détruire auraient sans doute été ceux qui auraient crié au scandale si d'ici « x » années il y aurait eu un drame, ou tout simplement la destruction du nouveau pont.

On aurait parlé d'imprévoyance, et de négligence fautive. Je trouve qu'il est quand même paradoxal de tantôt faire le reproche au Conseil exécutif de ne pas prendre de décision assez vite, tantôt de lui reprocher de prendre des décisions qui sont inéluctables y compris après un cycle de concertation que j'ai relancé.

J'ai été sensible à l'émotion de la population, perchè simu Corsi, perchè tinimu a i nostri lochi, tinimu a nostra storia è à u nostru patrimoniu ! Avia tutti l'avisi tecnici , simu andati sopr'à piazza, avemu scuntrati a ghjente, aghju fattu vene a ghjente, i nostri specialisti di i servizii anu spiecatu tuttu cù i piani, ma dopu, sì ùn vulemu micca capisce, un capimu micca, eiù mi so ingagatu à una affare, aghju fattu a rilancia torna, un ciculu di discussione, s'ellu ci'hè un'altra pussibilità tecnica, rivinaremu versu di voi .

Je rappelle que cette relance nous a aussi coûté de l'argent car les marchés avaient été passés et qu'il y avait des indemnités de retard et qu'il y avait également une nécessité d'engager parce que c'est la programmation du PEI, et donc lorsque j'ai constaté qu'il n'y avait pas d'autre possibilité, j'ai appelé les maires, et j'ai appelé les principales personnes qui défendaient l'idée du pont.

Je n'allais pas refaire une réunion sur place pour redire ce qui avait déjà été dit et être confronté à un certain nombre de personnes qui ne voulaient pas entendre parler de la destruction.

La décision il fallait la prendre !

Je termine en disant qu'il ne faut pas perdre de vue que nous allons investir 3,6 M d'euros pour construire ce pont et pour faire un ouvrage qui soit intégré et moderne et c'est aussi pour ça me semble-t-il que 9 des 11 maires de la région sont venus spontanément dire que le choix qui avait été fait était le seul à faire ! Et je les remercie de cette décision, je regrette qu'il n'est pas été accessible à la démonstration que nous avons faite !

Je n'avais pas d'autre choix que celui-là ; et je suis fier d'avoir fait le choix avec le Conseil exécutif, d'investir 3,6 M d'euros pour qu'il y ait un pont à la hauteur des attentes de cette vallée, qui est une vallée de l'intérieur de montagne qui a le droit de vivre.

Sur la conservation de la mémoire, nous avons travaillé avec la direction du patrimoine notamment Pierre-Jean Campocasso son Directeur; on a gardé les pierres de l'ancien pont, on va faire un lieu sur place qui permettra notamment à travers des photographies, à travers la reconstruction

sous une forme plus moderne, plus réduite, de l'ancien ouvrage, conserver la mémoire du lieu, ça c'est la première chose.

Deuxièmement, les pierres qui n'auront pas été réemployées sur place pourront être utilisées pour le passage à deux voies du pont du Golu au lieu-dit « Canavaghjolu » qui est la première voie d'accès à la pieve de Vallerustie.

Je pense que de ce côté-là, nous aurons fait tout ce que l'on pouvait faire.

Nous l'avons fait de façon naturelle, car le patrimoine est pour nous un enjeu majeur.

Je signale que nous avons diligenté des expertises sur l'ensemble des ouvrages d'art de la CdC ; les ponts sur les routes mais également les ponts sur les chemins de fer avec des études pour 2M d'euros, que ça nous a déjà conduit à réaliser des interventions urgentes sur un certain nombre d'ouvrages qui ne présentaient pas de signe apparent de faiblesse mais qui étaient pourtant dans un état dangereux, cette décision d'expertiser ayant déjà porté ses fruits, que nous avons déployé un programme important de modernisation de remise en état aussi bien sur le ferroviaire que sur les différents ponts.

Un mot sur la Strada Paolina, parce que la Pieve de Vallerustie a vocation à être intégrée dans cet itinéraire, je vous rappelle qu'il y a en perspective le musée Pasquale Paoli, le mémorial de Ponte-Novu, les couvents de Merusaglia, Orezza, Alisgiani, Casabianca, Caccia, du Boziu jusqu'à la ville de Corti et le projet capital de Corti « Citadella XXI », que tout cela fait sens.

A Merusaglia, on a avancé de façon très significative, nous avons réglé d'autres situations foncières et juridiques ; donc je pense que du côté de la politique patrimoniale et notamment de la conservation du patrimoine vernaculaire, moulins, glaciers, fontaines, ponts, nous faisons ce qu'il y a à faire ; à Olmeta di Capicorsu, nous restaurons actuellement un ancien pont médiéval ; je vous renvoie pour terminer vers la lecture de cette brochure qui vous a été distribuée- et qui sera transmise à l'ensemble des maires de Corse pour qu'elle puisse être présentée dans la Casa cumuna di i nostri paese !

Vi ringraziu !